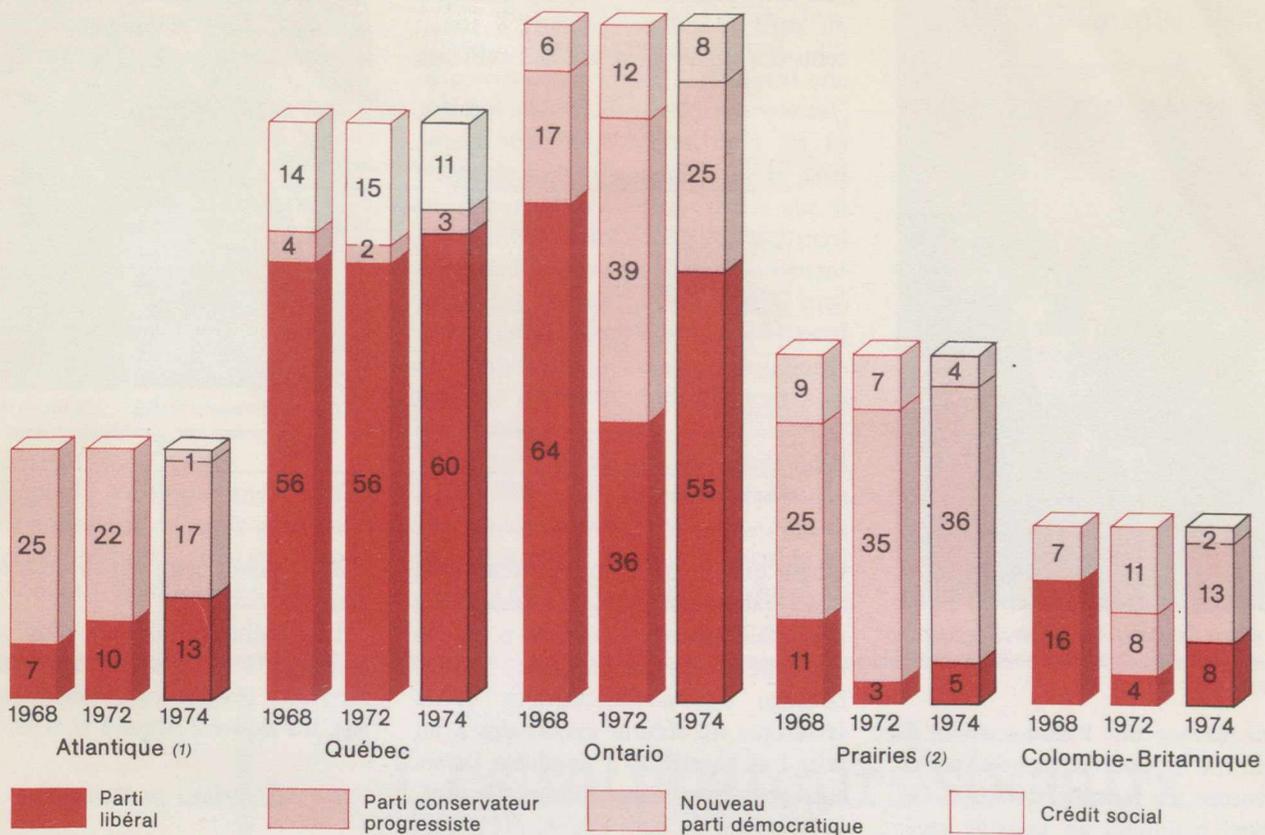


Par grandes régions, la répartition des sièges à la Chambre des communes



La hauteur des colonnes est proportionnelle à la représentation des provinces ou groupes de provinces. On n'a tenu compte ici ni des sièges occupés par les députés indépendants (1974 : 1 au Nouveau-Brunswick) ni des deux sièges du Yukon (1974 : 1 député conservateur)

et des Territoires du nord-ouest (1974 : 1 député du Nouveau parti démocratique).  
1. Terre Neuve, Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse. 2. Manitoba, Saskatchewan, Alberta.

## Les élections du 8 juillet 1974

# La reconquête libérale

*Leader du parti libéral et premier ministre depuis 1968  
M. Pierre Elliott Trudeau retrouve la majorité absolue  
à la Chambre des communes.*



Lorsque, le 8 mai dernier, la Chambre des communes fut dissoute, peu d'observateurs de la politique canadienne se risquèrent à formuler des prévisions sur le résultat du scrutin qui devait avoir lieu deux mois plus tard. Le gouvernement libéral de M. Pierre Elliott Trudeau venait d'être battu sur la présentation du budget 1974-1975. Minoritaire depuis le renouvellement du 30 octobre 1972, il avait vécu pendant dix-huit mois grâce au soutien du Nouveau parti

démocratique, formation de tendance sociale-démocrate, et ce parti venait de mêler ses voix à celles de l'opposition conservatrice. Personne ne pouvait dire lequel, du parti libéral qui avait alors 109 sièges ou du parti conservateur qui en avait 107, atteindrait la majorité de 133 sièges sur 264, ni même si l'un ou l'autre ne devrait pas recourir aux voix d'un tiers parti. A un mois du scrutin, on paraissait encore s'acheminer vers une "réédition" des élections de 1972. Celles-ci, on le sait,

